

Simplifiez-vous la vie en regroupant vos placements



Le regroupement de vos placements peut améliorer l'efficacité fiscale de votre portefeuille.

Les investisseurs qui s'apprêtent à prendre leur retraite sont de plus en plus portés à regrouper leurs placements afin de faire affaire avec un seul fournisseur. Plusieurs raisons poussent les clients à choisir Gestion privée.

UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE. Durant sa vie active, un investisseur accumule souvent divers comptes de placement – RER individuel, RER collectif, RER de conjoint, compte de retraite immobilisé (CRI), régime de retraite individuel et autres comptes du genre.

Il peut donc recevoir, tous les mois ou tous les trimestres, des relevés de compte, des feuillets d'impôt et autres documents

– qu'il trouve difficile de suivre à la trace et qui peuvent lui demander beaucoup de temps.

En regroupant ses placements chez Gestion privée, le client peut se concentrer sur la relation étroite qu'il entretient avec son gestionnaire de portefeuille, simplifier ses comptes et se garder du temps pour d'autres activités.

UN PORTEFEUILLE PLUS EFFICACE. Souvent, l'investisseur qui possède plusieurs comptes a des placements en double ou dont les objectifs sont contradictoires.

Cela peut donner lieu à des rendements non optimaux, à des risques indus et à une stratégie non avantageuse sur le plan fiscal

– en particulier lorsque l'investisseur a des placements enregistrés et non enregistrés.

Une fois que les placements sont groupés, le gestionnaire de portefeuille est bien mieux placé pour prendre en main la gestion globale des placements familiaux. En général, il en résulte un rendement accru, un risque moindre et une plus grande efficacité fiscale qui permet d'améliorer les rendements après impôts.

COÛTS MOINDRES. Le groupement des comptes de placement peut aussi se traduire par des économies. Souvent, des comptes ouverts dans le passé comportent des placements destinés spécifiquement aux petits investisseurs; les coûts pourraient être élevés – et même cachés.

Lorsque vous groupez vos placements chez Gestion privée, les coûts sont généralement moindres et adéquats pour le client détenteur d'un portefeuille important. De plus, même si tous les comptes ouverts chez Gestion privée sont conçus en fonction d'objectifs propres, ils sont liés entre eux pour le calcul des honoraires et des frais, d'où une diminution des coûts globaux.

DES TRANSFERTS FACILES. En résumé, nous nous occupons de tout, tant et si bien que vous n'avez pas besoin de communiquer avec la société qui opère le transfert.

Pour en savoir plus sur les avantages que vous pouvez tirer du groupement de vos placements, communiquez avec votre gestionnaire de portefeuille. ■

Les données du présent bulletin sont à jour au 16 mars 2011 et ne reflètent pas nécessairement des conditions ou des événements subséquents du marché.

Les renseignements contenus dans le bulletin ont été fournis par Gestion privée TD Waterhouse Inc. et ne servent qu'à des fins d'information. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Les graphiques et les tableaux sont présentés uniquement à titre d'illustration; ils ne reflètent pas la valeur future ou le rendement futur d'un placement. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion privée TD Waterhouse Inc., La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe et ses

entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou omissions dans les renseignements ni des pertes ou dommages subis.

La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe et ses dirigeants, administrateurs, filiales ou délégués peuvent détenir certains titres mentionnés dans le présent bulletin et peuvent, de temps à autre, acheter ou vendre ces titres sur le marché boursier ou autrement.

Aucune sanction des produits, des services ou des renseignements de tierce partie n'est exprimée ou sous-entendue par les renseignements, les documents ou les contenus mentionnés ou inclus dans ce bulletin.

Gestion privée TD Waterhouse inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion.

Les Services fiduciaires privés TD Waterhouse sont offerts par La Société Canada Trust.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

^{MD} / Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et(ou) dans d'autres pays.

© 2011. Gestion privée TD Waterhouse Canada inc. Tous droits réservés.



Waterhouse

La richesse de l'expérience

Perspective d'investissement

Un rapport trimestriel exclusif de Gestion privée TD Waterhouse Inc.^{MD}

Printemps 2011

Dans ce numéro

Les fiducies
et votre plan
successoral

..... 3

La stratégie actuelle
de Gestion privée

..... 3

Simplifiez-vous la vie
en regroupant vos
placements

..... 4

Un courant puissant envahit les marchés

PAR ROBERT J. GORMAN, CFA, STRATÈGE DE PORTEFEUILLE EN CHEF, TD WATERHOUSE

Parmi les grands thèmes du placement en 2011 dont nous traitons dans l'édition précédente de *Perspective d'investissement* (hiver 2011), une tendance devait avoir un impact considérable sur les marchés de capitaux et sur votre portefeuille dans les années à venir. Comme cette tendance semble se confirmer, il est opportun d'y revenir.

Les petites sociétés tirent la reprise

Aussitôt que le marché boursier américain se redresse après un long repli, comme ce fut le cas au printemps 2009, ce sont presque toujours les actions des petites sociétés – soit les petites capitalisations – qui mènent le bal.

Les petites entreprises sont plus sensibles à la conjoncture que les grandes, parce qu'elles réagissent plus rapidement aux soubresauts de l'économie. Aussi ont-elles surperformé en 2009 et en 2010.

C'est ce qu'illustre le diagramme 1, où l'on voit que l'indice Russell 2000 des petites capitalisations a surpassé aisément l'indice phare S&P 500 ces deux dernières années – lequel a, à son tour, surpassé l'indice S&P 100 des grandes capitalisations.

Le solide rendement des petites capitalisations s'inscrit dans un cycle plus long, où la surperformance des grandes capitalisations à la fin des années 1980 et dans les années 1990 a fait place à la robustesse des petites capitalisations pendant la dernière décennie (voir le diagramme 2).

Les évaluations ont gonflé

La meilleure performance, en 2010, des petites capitalisations américaines, généralement de qualité moindre, est également illustrée par



Les titres de grande qualité devraient dominer le marché.

les comparaisons suivantes que Gestion de Placements TD Inc. a réalisées :

- Les 50 plus petites entreprises du S&P 100 ont vu leurs actions grimper de 16,5 %, contre 10,3 % pour les 50 plus grandes entreprises.
- Les actions des 50 entreprises les plus endettées se sont appréciées de 15,4 %, comparativement à 10,4 % pour les 50 entreprises les plus saines financièrement.
- Selon le rendement des capitaux propres, les 50 entreprises les moins rentables ont généré un rendement de 15,9 %, comparativement à seulement 10,8 % pour les 50 entreprises les plus rentables.

Suite à la page 2

Un courant puissant

Suite de la page 1

- Les actions des entreprises qui ont réduit leurs dividendes ont bondi de 22,3 %, contre 10,8 % pour celles des entreprises qui les ont haussés.
- Les 50 actions les plus chères, selon le ratio cours-bénéfice, ont grimpé de 17,2 %. D'autre part, les 50 actions les moins chères ont enregistré une hausse plus modeste de 8,7 %.

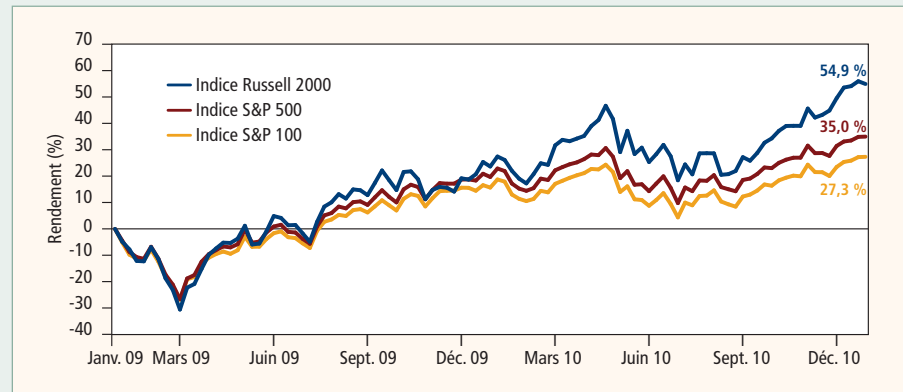
Même chose au Canada

Dans le même ordre d'idées, les actions des entreprises canadiennes de tout premier ordre ont moins bien fait que les titres plus spéculatifs ces dernières années. Un indicateur approximatif de la qualité est le taux de rendement du dividende; au sein de l'indice S&P/TSX 60, les titres de grande qualité et à haut rendement dans lesquels nous investissons habituellement en votre nom ont généré de solides résultats. Cependant, les rendements n'ont pas suivi le rythme des titres assortis d'un dividende faible ou nul (voir le tableau ci-dessous). En somme, certains portefeuilles d'actions ont moins bien fait que les grands indices durant cette période.

Résultat : après plusieurs années de nette surperformance, les petites capitalisations de qualité moindre sont devenues très chères. Ainsi, l'indice Russell 2000 se négocie aujourd'hui aux environs de 25 fois

Diagramme 1 : Rendement des petites capitalisations par rapport aux grandes capitalisations

La croissance économique s'est accélérée ces deux dernières années, et les petites capitalisations ont surpassé les grandes capitalisations, creusant l'écart de plus en plus.



Source : Gestion de Placements TD Inc.

les bénéfiques courants, contre un multiple de 14 pour l'indice S&P 500.

Mouvement vers les grandes capitalisations

Compte tenu de cet écart d'évaluation et du fait que les investisseurs se tournent généralement vers les titres de meilleure qualité à mesure que la reprise se confirme, un changement au sein des leaders du marché a commencé à s'opérer en 2011 puisque l'indice S&P 500 surpasse le Russell 2000 depuis le début de l'année. De même, le S&P/TSX 60 progresse plus que

l'indice composé S&P/TSX, lequel, à son tour, surpasse l'indice S&P/TSX des petites capitalisations jusqu'à maintenant en 2011.

Pour les clients de Gestion privée, ce changement des leaders du marché constitue une excellente nouvelle. Grâce à des évaluations raisonnables et à de solides dividendes dont la hausse a permis à la fois d'accroître le revenu et de contrer l'impact de l'inflation, nous nous attendons à ce que les portefeuilles des clients s'apprécient de façon constante, stimulés par le regain d'intérêt des investisseurs pour les placements de grande qualité. ■

Les titres assortis d'un dividende faible ou nul ont surperformé en 2010

| Taux de rendement de dividende (en date de janvier 2011) | Nombre d'entreprises | % d'entreprises | Rendement sur 1 an |
|--|----------------------|-----------------|--------------------|
| Aucun dividende | 6 | 10 % | 28 % |
| Jusqu'à 1,25 % | 16 | 28 % | 27 % |
| De 1,25 % à 4 % | 20 | 34 % | 13 % |
| Plus de 4 % | 16 | 28 % | 15 % |

Rendement sur un an des entreprises faisant partie de l'indice S&P/TSX 60 pour l'année terminée le 31 décembre 2010. Deux titres ont été exclus de cette analyse, soit Cenovus Energy Inc. et Valeant Pharmaceuticals International Inc.

Source : Gestion de Placements TD Inc.

Diagramme 2 : Retard des titres de grande qualité et à haut rendement

Les grandes sociétés ont dominé le marché tout au long des années 1990, mais la décennie suivante a nettement été l'affaire des petites sociétés.



Source : Russell Investments Inc.

Les fiducies et votre plan successoral

Voulez-vous procurer un revenu à vos proches sans les obliger à prendre des décisions concernant les placements, les impôts et la comptabilité? Avez-vous une résidence secondaire ou une entreprise familiale? Êtes-vous préoccupé par les impôts?

Si c'est le cas, vous devriez songer à créer une fiducie dans le cadre de votre plan successoral.

Une solution souple et durable

La fiducie peut s'avérer un moyen des plus efficaces et des plus souples pour gérer vos biens de manière à vous procurer, à vous et à vos proches, une sécurité financière à long terme. Il n'est pas nécessaire de créer une fiducie complexe. Voici à quoi une fiducie peut servir.

REVENU DESTINÉ À DES PERSONNES À CHARGE QUI ONT DES BESOINS PARTICULIERS. Une fiducie peut protéger le capital de personnes à charge ou d'enfants mineurs qui sont financièrement inaptes et leur procurer un revenu à long terme. On peut la structurer de manière à verser des fonds aux bénéficiaires, sans pour autant nuire aux droits à toute autre aide financière, comme les prestations d'invalidité.

PROTECTION DES ACTIFS. Un chef d'entreprise ou un professionnel peut avoir recours à une fiducie pour protéger des actifs qui pourraient être exposés à un litige de par la nature de son activité ou de sa profession (médecin, avocat, etc.).

FRACTIONNEMENT DU REVENU. Une



Une fiducie peut s'avérer une stratégie efficace pour transférer vos actifs à vos proches.

fiducie peut servir à fractionner le revenu avec d'autres membres de la famille dont le taux d'impôt marginal est inférieur, si les règles d'attribution l'autorisent.

CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE. Une fiducie peut servir à pourvoir aux besoins d'enfants issus d'un mariage antérieur et à ceux d'un conjoint actuel sa vie durant.

OBJECTIFS PHILANTHROPIQUES. Si votre plan successoral prévoit un don important à une œuvre de bienfaisance, une fiducie caritative peut comporter des avantages intéressants au niveau fiscal.

PLANIFICATION DE LA RELÈVE D'UNE ENTREPRISE. Une fiducie peut également jouer un rôle important dans le plan de relève d'une entreprise. Par exemple, on peut l'utiliser pour un gel successoral, lorsque la valeur des actifs est immobilisée et que les gains en capital futurs sont transférés à la génération suivante, pendant que le chef d'entreprise

Nous vous aidons à transférer votre patrimoine

Nous travaillons étroitement avec des particuliers, des familles et des fondations. Nous les aidons à préserver leur patrimoine et à le transférer aux générations suivantes.

NOS EXPERTS. Professionnels de grande expérience, les spécialistes des services successoraux et fiduciaires des Services fiduciaires privés s'emploient à comprendre votre style de vie, les besoins de votre famille et vos objectifs financiers. Grâce à leur maîtrise des stratégies de placement, de la planification successorale, de l'administration des successions et des fiducies ainsi que de la fiscalité, ils peuvent élaborer des solutions adaptées à votre situation particulière – celle d'aujourd'hui comme celle de demain.

NOS SERVICES. Nous vous offrons des conseils professionnels touchant :

- le rôle d'une fiducie dans votre plan financier global;
- la structure de votre convention de fiducie;
- une stratégie à long terme complète qui vise à protéger et à transférer votre patrimoine;
- la création d'une fiducie caritative ou d'une fondation de bienfaisance pour vos objectifs philanthropiques; et
- la gestion continue de votre fiducie.

garde son droit de regard sur la conduite des affaires.

Est-ce qu'une fiducie vous convient?

Demandez à votre gestionnaire de portefeuille. Il peut organiser une rencontre avec nos spécialistes des services successoraux et fiduciaires, qui vous aideront à mettre sur pied une stratégie à long terme destinée à protéger et à transférer vos actifs. ■

La stratégie actuelle de Gestion privée

Pondération du portefeuille

- Légère surpondération des actions
- Exposition aux titres aurifères dans les portefeuilles des clients, au besoin
- Légère sous-pondération des obligations, avec une durée un peu plus courte que les indices de référence
- Surpondération des obligations de sociétés, lorsque le mandat le permet
- Importante sous-pondération des banques européennes dans le volet des actions internationales

Rendement des indices de référence (en %)

| (pour la période du 15 décembre 2010 au 15 mars 2011) | |
|---|--------|
| Indice obligataire universel DEX | +1,5 % |
| Indice composé S&P/TSX | +3,0 % |
| Indice S&P 500 | +2,3 % |
| Indice MSCI EAEO* | -3,8 % |

* Indice Morgan Stanley Capital International Europe, Australasie, Extrême-Orient